

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Les-lanceurs-d-alerte-ou-la-solitude-de-la-verite>

Les lanceurs d'alerte ou la solitude de la vérité.

- Notre Amérique - Guerre invisible -

Date de mise en ligne : mardi 25 mars 2014

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Dans un livre, Florence Hartmann nous raconte par le menu les mésaventures de ces défenseurs de la démocratie d'un type particulier que sont les « Lanceurs d'alerte » (Editions Don Quichotte. 2014). Ils sont les dissidents d'aujourd'hui, les mauvaises consciences de nos démocraties.

Leur combat ? La conscience aigüe que la démocratie est mise en danger par des pouvoirs dominant auxquels personne n'ose s'attaquer : l'armée, les services secrets, les gouvernements, les géants du numérique. Un combat mal compris, car solitaire. Leur force : le courage et la preuve. Mais les vérités ne sont pas bonnes à dire.

Mon premier, c'est l'histoire du soldat Bradley Manning, accusé de mettre en danger les USA et la démocratie pour avoir transmis à Wikileaks les documents du Pentagone. Son but était de fournir au peuple américain les preuves des actions liberticides menées par le gouvernement américain dans le monde, en Irak et en Afghanistan. Il est aujourd'hui en prison.

Mon second, c'est l'histoire de l'informaticien Richard Snowden qui a l'ambition de remettre sur les rails la démocratie de son pays en dénonçant, preuves à l'appui, l'espionnage du siège européen de l'ONU par la CIA. Son objectif : donner aux citoyens du monde la possibilité de « réfléchir dans quelle société nous voulons vivre ». Il est aujourd'hui l'homme le plus recherché de la planète.

Mon troisième, c'est l'histoire de Daniel Ellsberg qui, en 1971 publie les fameux « papiers du pentagone », une étude secrète retraçant l'engagement des Américains au Viet Nam. Il est alors sous le coup de 115 années d'emprisonnement. Son action débouche sur la démission du Président Nixon.

Mon tout, c'est l'histoire des lanceurs d'alerte, des Marc Felt, des David Kelly, des Mordechai Vanunu, et autres Thérondel... Des hommes qui, au mépris de leur sécurité personnelle, sont devenus des solitaires traqués pour avoir placé la paix et la vérité au premier rang de leurs valeurs.

A l'origine, on les appelle les « *whistleblowers* » (soufflant dans son sifflet) un terme popularisé par Ralph Nader, l'avocat militant des droits des consommateurs dans les années 70, pour désigner des individus, salariés, citoyens, usagers, qui dénoncent des entraves aux libertés dans les entreprises ou dans les administrations. Il aura fallu attendre 2013 et pas mal d'affaires pour que le droit d'alerte soit reconnu, autorisant la divulgation d'une information concernant un fait, une donnée ou une action, dans la sphère publique « *dès lors que la méconnaissance de ce fait, de cette donnée, de cette action lui paraît dangereuse pour la santé ou pour l'environnement* ». Quelques années plus tôt, en 2002, la loi Sarbanes-Oxley prévoit des structures d'alerte dans le domaine de la finance et de la comptabilité des entreprises afin d'inciter au signalement des fraudes commises à l'encontre de l'état et des investisseurs. En 2004, l'ONU et nombre d'organisations internationales appellent au renforcement du droit d'accès à l'information pour consolider les démocraties. En 2010, le Conseil de l'Europe demande aux pays membres d'adapter leurs règlementations d'ici à la fin 2012 afin de protéger les lanceurs d'alerte salariés mais aussi les soldats et les membres des services de renseignements.

Cela fait maintenant plus de 40 ans que l'alerte est présente dans les textes de lois de 60 pays, mais sans modifier l'attitude des gouvernements sur les secrets d'état et secrets défense, malgré les promesses de transparence, comme celles d'Obama en 2008 qui, lors de son élection, s'est engagé à protéger les lanceurs d'alerte mettant à jour le gaspillage, la fraude et l'abus de pouvoir.

Cette histoire racontée par Florence Hartmann dans son dernier livre « Lanceurs d'alerte » est au coeur des débats sur les libertés.

L'auteur rappelle qu'il a fallu vaincre beaucoup de réticences pour que cette fonction de lanceur d'alerte soit reconnue du fait principalement de la connotation négative attribuée à tout ce qui est dénonciation. « Nous confondons volontiers l'alerte civique et la délation totalitaire, et notre conception de la loyauté ne fait que renforcer cette connotation négative ». Sont-ils des solitaires paranoïaques amateurs de complots ou des militants politiques vigilants ? Sont-ils des consciences éclairées défenseurs de la démocratie ? Des simples individus révoltés par l'injustice ? Des traîtres, des héros ? Le jugement à leur égard connaît toutes les gammes de l'expertise en renseignement.

Pour Florence Hartmann, « le lanceur d'alerte n'est ni de mauvaise foi, ni mu par une intention de nuire mais désireux de prévenir une catastrophe ou de mettre un coup d'arrêt à des actes répréhensibles ». Selon Transparency International, ONG menant le combat contre la corruption, le lanceur d'alerte est une personne « témoin dans son activité professionnelle d'actes illicites ou dangereux pour autrui et qui, par civisme, décide d'alerter les autorités ayant le pouvoir d'y mettre fin ». « Il signale une dérive », explique le sociologue Francis Chateaufort. Et il interpelle les pouvoirs en place sur les dangers ou les risques de ces dérives en suscitant la prise de conscience des citoyens. Comme l'écrit Florence Hartmann, « *les lanceurs d'alerte sont bien face à un cas de conscience, à une impasse, écartelés entre leur devoir moral de défendre l'intérêt public, celui de tout citoyen, et leur devoir d'allégeance à leur hiérarchie* ».

En général, les lanceurs d'alerte sont sans statut et sans protection et n'ont rien des illuminés que certains voudraient voir. Ceux qui s'acharnent à percevoir en eux des dictateurs de la transparence ont tout faux. Ils devraient prendre au contraire la mesure de leur courage mais aussi de leur solitude. La plupart ne retrouvent jamais de travail. Même les médias, après les avoir placés sous les feux de la rampe, les boudent comme analystes. Trop indépendants ! Quant aux conséquences de leur acte, ils en subissent la sanction. Sévère ! « *Il existe un contraste choquant entre la peine infligée à Manning et l'indulgence, voire l'impunité complète, dont ont bénéficié les responsables de certaines des graves violations des droits humains révélées par ses fuites* ».

Rejetés, peu soutenus, ne bénéficiant que de maigres soutiens médiatiques, les lanceurs d'alerte ont pourtant mis à jour l'un des dangers les plus graves qui menacent nos sociétés : la surveillance de masse et en particulier le pouvoir exorbitant des services de renseignement. L'américain Richard Snowden en a payé le prix lourd. Obligé de se réfugier en Russie, il en appelle à la communauté internationale pour que cessent les poursuites de son pays contre lui. C'est en particulier grâce à lui que les dérives de l'agence US NSA, la plus grande agence étatique de fichage de la planète ont été mises à jour.

Son activité ? Intercepter la plupart des communications mondiales et les données électroniques qui les accompagnent et fournir ces données à d'autres puissances, moyennant échanges. Ces pays s'entendent finalement dans le plus grand secret autour d'une « *vaste bourse d'échange dans laquelle la vie privée des citoyens, y compris celle de millions de Français, est troquée comme une vulgaire marchandise* ». Tout cela se pratique au nom de l'antiterrorisme. Comme l'explique Florence Hartmann, « *les états européens ont été piqués au vif lorsqu'ils ont découvert être eux-mêmes la cible de la NSA. Les Etats-Unis n'ont pas respecté « le code de bonne conduite » et se sont adonnés à l'espionnage ciblé* ». Le président de la commission européenne lui-même a qualifié l'espionnage de la NSA de « totalitarisme ». Mais aucune élite politique pour venir en aide à Snowden et lui donner le droit d'asile.

Peu à peu, l'opinion prend conscience de l'ampleur des dérivés révélés par les lanceurs d'alerte. Depuis un an, des plaintes ont été déposées aux USA pour violation des droits constitutionnels. Des écrivains se mobilisent, réclamant la création de nouvelles règles garantissant la vie privée et l'adoption d'une convention internationale des droits numériques.

Ai-je été une lanceuse d'alerte, se demande Florence Hartmann en conclusion de son livre ? Non répond-elle. Mais un peu quand même. Florence Hartmann est cependant bien placée pour entreprendre une telle analyse. Comme journaliste, anciennement correspondante du Monde à Belgrade, elle a été l'une des premières à alerter sur les menaces de guerre en ex-Yougoslavie. Comme conseillère et porte-parole de la procureure du Tribunal Pénal international pendant six ans, elle a eu le courage de mettre à jour à l'issue de sa mission, dans une publication, les dérives de certains juges compromis avec le pouvoir serbe. Ce qui lui a valu d'être poursuivi par ce même Tribunal pour divulgation d'informations confidentielles. Elle a été peu soutenue par ses confrères et consœurs de la presse, au moment où elle avait elle-même besoin d'aide. La presse ne s'est en effet pas bousculée pour sensibiliser l'opinion sur son histoire, une histoire qui illustre bien la solitude des démonteurs de systèmes.

D. Sabo pour Place Publique

[Place Publique](#). Paris, mars 2014